

RAPPORT N°93/2-20
au Conseil Municipal

OBJET :

ACQUISITIONS DE TERRAINS

Je vous propose de vous prononcer sur le projet d'acquisitions de terrains (confer l'annexe) pour lesquelles des accords ont été conclus à l'amiable avec les propriétaires concernés et, en cas d'accord :

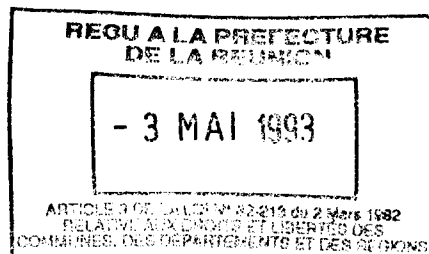
- de m'autoriser à signer les actes d'acquisition et à verser aux notaires rédacteurs et intermédiaires éventuels les honoraires correspondants ;
- de me dispenser, le cas échéant, de procéder aux formalités de purge des hypothèques et privilèges pouvant grever ces terrains.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



P/ LE MAIRE Absent
Gilbert ANNETTE

M. CHAN-LIAT
2° Adjoint



DELIBERATION N°93/2-20
du Conseil Municipal
en séance du samedi 24 avril 1993

OBJET :

ACQUISITIONS DE TERRAINS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N°93/2-20 du Maire ;

Vu le rapport de André BOURGIN, Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions, Urbanisme et Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le projet d'acquisitions de terrains (confer l'annexe) pour lesquelles des accords ont été conclus à l'amiable avec les propriétaires concernés.

ARTICLE 2

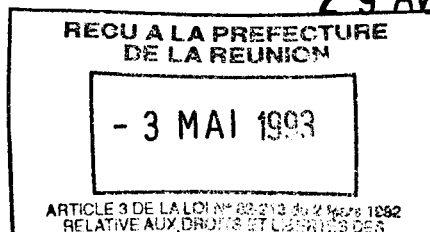
Autorise le Maire à signer les actes d'acquisition et à verser aux notaires rédacteurs et intermédiaires éventuels les honoraires correspondants.

ARTICLE 3

Dispense le Maire, le cas échéant, de procéder aux formalités de purge des hypothèques et privilèges pouvant grever ces terrains.

Pour extrait certifié conforme
Saint-Denis, le

29 AVR. 1993



P/ LE MAIRE Absent
Gilbert ANNETTE

M. CHAN-LIAT
2° Adjoint

ANNEXE au RAPPORT 93/2-20

REFERENCES CADASTRALES	SUPERFICIES	SITUATION	ANCIENS PROPRIETAIRES	PRIX	MODALITES D'ACQUISITION	BUTS D'ACQUISITION	IMPUTATION BUDGETAIRES
CO 294	1283 m2	Chemin de la Comète Saint-François	CELIMON Marcelle	152 200,00F (soit 118 F/m2 inférieur au seuil de consultation des Domaines)	Amiable	Réalisation de logements sociaux	908 - 210
DS 313 (partie)	77 m2	Rue Joseph Carpaye Chaudron	CLAIN Annick épouse NALLAN	18 500F (soit 500 F/m2 pour 37 m2 inférieur au seuil de consultation des Domaines)	Amiable (40 m2 cédés gratuitement suite à un P.C. délivré)	Elargissement de voie publique	901 - 210
BL 241 -255 (parties)	4 500 m2 environ	Ravine du Chaudron	Chambre de Commerce et d'Industrie	450 000 F soit 100 F/m2	Amiable	Parcelle destinée à être échangée contre un immeuble situé à Commune Prima	906 - 210
BL 240 (partie)	9 000 m2 environ	Ravine du Chaudron	Chambre de Commerce et d'Industrie	Gratuit	Amiable	Régularisation de l'assiette des parkings du Parc des Expositions	901 - 210
AH 5-14	276 m2	Ruelle Géringère Bas de la Rivière	Département	190 726,57 F (soit 691 F/m2) dont 44 926,57 F représentant les divers frais liés à l'acquisition par le Département	Rétrocession de terrains acquis sur demande de la Commune dans le cadre des réserves foncières du Département	Opération d'aménagement [ZAC de la République]	908 - 210

ANNEXE au RAPPORT 93/2-20

REFERENCES CADASTRALES	SUPERFICIES	SITUATION	ANCIENS PROPRIETAIRES	PRIX	MODALITES D'ACQUISITION	BUTS D'ACQUISITION	IMPUTATION BUDGETAIRES
DK 86	1522 m ²	ZAC de BELLEPIERRE	CONSORTS BOYER	1 400 000,00 F (prix du terrain 319 620 F soit 210 F/m ² 993 000 F représentant la valeur vendue de 5 maisons). Estimation des Domaines	Amiable	Réalisation de logements sociaux	908 - 210
CS 616	2378 m ²	ZAC de BOIS-DE-NEFLES	SEGRE	580 000, 00 F soit 244 F/m ²	Amiable	Emprise du futur Collège du BOIS-DE-NEFLES	903 - 210
CS 672	1964 m ²	ZAC de BOIS-DE-NEFLES	SEGRE	750 000, 00 F soit 382 F/m ²	Amiable	Emprise du futur Collège du BOIS-DE-NEFLES	903 - 210
DK 195(P) 192 (P) 153 (P) 157 198	15981 m ²	ZAC de BELLEPIERRE	SIDR	1 118 670 F soit 70 F/m ²	Amiable	Emprise du lycée de BELLEPIERRE	903 - 210

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du Samedi 24 avril 1993
annexé à la Délibération n°93/2-20

LE MAIRE Absent
Gilbert ANNETTE



M. CHAN-LIA
2^e Adjoint

